























LETTRE OUVERTE À N. KOSCIUSKO-MORIZET



Sous couvert de l'amélioration des nuisances sonores demandée par le Grenelle de l'environnement, nos communes sont confrontées à un projet de nouvelle trajectoire de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

Alors que les élus locaux et parlementaires, les associations et les habitants, aidés par le groupe d'experts du Parc, proposent un projet qui répond pleinement au Grenelle de l'Environnement (même trajectoire, une altitude plus élevée, donc pas de nouvelles nuisances...), c'est le projet proposé par la DGAC est en passe d'être appliqué et pourtant :

- concertation partielle autour de ce projet (fait reconnu par la Ministre!),
- ce projet apporte de nouvelles nuisances sur de nouvelles populations,
- ce projet n'implique pas d'amélioration notable pour les populations déjà survolées...

Il est urgent d'agir, encore une fois, la Ministre campe sur ses positions en faveur de la DGAC.

L'Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires (ACNUSA) avait émis **un avis défavorable sur le projet de la DGAC** daté du 2 décembre 2010.

Le 15 juin 2011, **l'ACNUSA rappelle cet avis défavorable** et, bien qu'elle soit satisfaite du relèvement des altitudes qui diminuent l'impact sur les populations déjà survolées, affiche néanmoins **le souhait que la trajectoire actuelle soit conservée** afin de ne pas impacter de nouvelles populations, comme le propose le Parc et ses partenaires depuis 2009.

Malgré cela, lors d'une réunion publique le 30 juin, la Ministre renouvelle sa volonté de maintenir en l'état le projet de la DGAC, pour une mise en service dès l'automne 2011.

Indignés par la manière dont ce projet est mené, les Députés, Sénateurs, Président du Conseil régional d'lle-de-France et Présidents des Conseils Généraux de l'Essonne, de la Seine-et-Marne, des Yvelines, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Présidents des Parcs naturels régionaux du Gâtinais français et la Haute Vallée de Chevreuse, Conseillers régionaux et généraux, Maires, Conseillers municipaux, signent une lettre ouverte à Nathalie Kosciusko-Morizet lors du Comité syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français, jeudi 30 juin à Villeneuve-sur-Auvers, afin que le projet soit retiré définitivement puis modifié en gardant la trajectoire actuelle mais avec une altitude plus élevée et dans le cadre d'une plus grande et véritable concertation.

Une telle mobilisation générale soulève la question suivante : est-ce bien l'intérêt général qui est au coeur des préoccupations de la Ministre ?

30 juin 2011



Contact Presse